

Tout le monde sait que la poste a seule le droit de transmettre les dépêches, et que c'est un monopole garanti par une sévère pénalité contre les délinquants. Un arrêté du 27 prairial an IX prononçait une amende de 170 francs au moins et de 300 fr. au plus contre ceux qui contraignaient à cette disposition.

D'après l'article 8 de la loi du 24 août 1848, cette amende ne peut être modérée et réduite à 16 fr., elle n'est jamais moindre, et les procès-verbaux dressés pour infraction à ces dispositions sont assez fréquents. Non pas que personne ait songé à faire concurrence à la poste pour le transport des dépêches; mais il y a dans la vie privée, et particulièrement dans la sphère commerciale et industrielle, mille circonstances où la faculté de faire transporter une lettre par une personne étrangère au service des postes, peut avoir une grande utilité et un intérêt important, et des cas de force majeure, pour ainsi dire, où de graves intérêts que compromettrait un retard obligent souvent à faire transporter ainsi des dépêches, malgré la loi qui le défend et les poursuites qui peuvent s'ensuivre. — Au lieu de placer dans cette fâcheuse nécessité des gens qui n'ont pas assurément l'intention de frauder le fisc et de se dérober à la taxe, pourquoi ne pas leur donner la faculté de timbrer eux-mêmes les lettres qu'ils remettent à des voituriers, à des commissionnaires, comme on pourra timbrer bientôt les traites venant de l'étranger? — Le Trésor ne perdrait rien à ce que les particuliers fissent ainsi transporter leurs lettres, quand ils en éprouvent le besoin; et ce serait autant de peine et de responsabilité de moins pour l'administration.

Pour tout dire en un mot, à la place de l'interdiction qui frappe aujourd'hui le transport des lettres, même non cachetées, par toute autre voie que celle de la poste, on propose que chacun puisse remettre ses lettres à qui bon lui semblera, voiturier, entrepreneur de messageries, conducteur d'omnibus, piétons salariés, etc., à la condition seulement d'apposer sur ces lettres un timbre-poste spécial, le *timbre-lettre*. Telle est l'idée qu'a mise en avant la chambre de commerce de Lyon, dans une délibération à laquelle M. Vaisse s'est associé avec empressement, en la recommandant à l'administration, qui, dit-on, aurait promis d'étudier la question.

SOIES. — On annonce, comme devant être prochainement sanctionné, le projet de fondation, à Lyon, d'une association pour l'emménagement des soies et étoffes de soie.

Le léger mouvement signalé sur le marché de Lyon a eu immédiatement son contre-coup dans les diverses places soyeuses: à Marseille, à Naples, à Milan. Il ne s'agit cependant, jusqu'à cette heure, que de transactions fort restreintes. Cet entrain qu'on remarque partout à la moindre leur de reprise montre combien on désire voir reprendre aux affaires une allure plus décidée, et combien aussi la consommation est peu pourvue. Les cours restent fermes avec des oscillations de 1 à 2 fr. de hausse selon que les détenteurs résistent plus ou moins. — Il ne faut pas s'attendre à voir fléchir l'article, et nous croyons qu'on n'a rien à risquer de s'approvisionner dans une certaine mesure. Si les affaires reprennent activement, les soies hausseront de 4 à 5 fr. immédiatement, cela est évident. Si le calme ou la crise prennent le dessus on les retirera de la vente. Les stocks en soie de pays sont fort entamés, et d'autre part l'incertitude des récoltes soyeuses détourne de plus en plus les producteurs des éducations sur une vaste échelle.

Une vente publique de 5,008 balles de laines diverses aura définitivement lieu à Rouen, les mercredi 16 et jeudi 17 novembre et jours suivants s'il y a lieu, à deux heures précises, salle de la Bourse.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 25 au 31 octobre 1859 inclus, 24 garçons, 20 filles.

MARIAGES.

Du 31 octobre. — Entre Floris-Théophile Delescluse, fleur, et Clémence-Agnès-Joseph Renard, bobineuse. — Eugène Battiau, tisserand, et Dorothea Dhoislager, journalière. — Félix Bosschem, ouvrier menuisier, et Barbe Vergracht, journalière. — Charles-Louis Lecomte, débitant, et Catherine-Augustine Boulingoier, ménagère. — Théodore-Louis Beuscart, tisserand, et Camille-Clémence Béhague, journalière. — Edouard-Joseph Duprez, serrurier-poëlier, et Marie-Françoise Boyon, couturière. — Raimond Trigallez, serrurier-mécanicien, et Stéphanie-Justine Fiévet, bobineuse.

DÉCÈS.

Du 25 octobre. — Victoire Roncé, 51 ans, servante, hôpital.
Du 26. — Marie-Thérèse Lemarcq, 54 ans, ménagère, épouse de Jean-François Hus, au Fontenoy. — Augustin-Joseph Carpentier, 57 ans, jardinier, époux de Barbe-Angélique-Joseph Vienne, chemin du Fresnoy.
Du 27. — Louis-Joseph Delos, 29 ans, peintre-décorateur, célibataire, rue du Grand-Chemin.
Du 28. — Jean-Baptiste-Joseph Desbonnets, 75 ans, journalier, époux de Marie-Joseph Garette, hôpital. — Henri-Joseph Maes, 33 ans, journalier, célibataire, hôpital. — Agnès Decoster, 70 ans, ménagère, veuve de Léon Destoop, Fosse-Cuvelle.
Du 30. — Jean-François-Joseph Florin, 72 ans, ourdisseur, époux de Caroline-Sophie Martho, rue de l'Alouette.
Du 31. — Céline-Joséphine Moulin, 49 ans, sans profession, célibataire, rue de la Redoute. — Julie-Marie Debliquy, 16 ans, journalière, célibataire, hôpital.
Plus 9 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

— On fait en ce moment des travaux importants dans les caveaux de la basilique de Saint-Denis, afin de recevoir les cendres du duc de Reichstadt, qui vont arriver prochainement à Paris. Toute la partie de l'aile droite du chœur où était placée autrefois la sépulture royale, est en démolition. C'est là que seront placés les restes mortels du duc de Reichstadt. Le corps de Napoléon I^{er} serait placé dans cette partie des caveaux, qui deviendrait ainsi la sépulture de la famille impériale.

— Le séjour de la cour à Compiègne va avoir, raconte-t-on, une influence toute particulière sur les modes de la saison.

Sur l'invitation de S. M. l'impératrice, la crinoline est bien définitivement bannie, et pour les promenades, les toilettes ordinaires, la laine a été adoptée.

Toutes les robes seront en laine, mais non plus longues et trainantes.

Elles doivent être courtes et laisser voir un peu le bas de la jambe.

Quel bienfait si cette mode pouvait prendre et durer toujours!

Il est vrai que nous sommes arrivés aux dernières limites de l'ampleur des vêtements de femmes, et qu'il n'est pas possible de supposer qu'ils puissent aller plus loin.

— Nous avons annoncé la mort regrettable du général Thomas. Voici la notice biographique que publie le *Pays*:

« Le général Thomas était un des plus jeunes officiers généraux de l'armée. Elève de l'École militaire, c'est en Afrique qu'il a obtenu tous ses grades. Il avait pris une part glorieuse et active à toutes les actions de guerre importantes qui eurent lieu en Algérie pendant la période la plus active de la guerre. C'est lui qui organisa les premiers bataillons de tirailleurs indigènes formés en Afrique. En 1848, il était colonel; il fut détaché en cette qualité auprès du général Duvivier pour le seconder dans l'organisation de 25 bataillons de la garde nationale mobile. Aux sanglantes journées de juin, il prit le commandement de la colonne placée sous les ordres du brave et malheureux général Bréa et contribua puissamment à écraser l'insurrection. Le lieutenant-colonel Thomas fut nommé colonel du 11^e léger dans cette circonstance, bien qu'il ne comptât que six mois de grade de lieutenant colonel.

« Nommé général de brigade en 1855, il demanda et obtint un commandement en Algérie. A l'époque de la guerre de Crimée, il fut choisi par le prince Napoléon pour commander une des brigades de sa division. Le général Thomas fut blessé à l'Alma d'un éclat d'obus. Rentré en France, il demeura longtemps en disponibilité par suite de la blessure qu'il avait reçue et dont il n'était pas encore entièrement remis lorsque, sur ses instances, il fut réplacé en Algérie pour la troisième fois.

« La mort du général Thomas est une perte pour l'armée dont il était un des généraux les plus instruits et les plus exercés au commandement des troupes en Algérie. »

— On dit que M. de Lamartine va ouvrir, cet hiver, au palais de l'Industrie des Champs-Élysées, un cours de littérature et de poésie. L'entrée serait de 5 francs par personne. Si, comme on le pense, la salle est au complet à chacune des vingt leçons que donnerait l'illustre poète, — et le palais de l'Industrie peut contenir 25,000 auditeurs, — M. de Lamartine trouverait promptement la somme nécessaire au désintéressement complet de ses créanciers.

— Dimanche dernier, à la station d'Enghien, une dame venait de descendre de voiture avec sa petite fille, âgée de deux ans.

L'enfant ayant quitté la main de sa mère, eut la fatale imprudence de s'approcher trop de la voie et fut écrasée par un wagon.

À la vue de sa fille expirante, la mère tomba comme foudroyée, et il a été impossible de la rappeler à la vie.

— Voici un cas extraordinaire d'empoisonnement par les champignons:

Une famille de Neublans, composée du père, de la mère et de deux enfants, venait de manger un plat de champignons ramassés un peu au hasard dans le bois, lorsqu'elle éprouva tout-à-coup d'horribles douleurs; à celles-ci succéda un accès de folie inouïe. Le père et les enfants se mirent à hurler dans la maison, en renversant les meubles; la mère, jeune femme de 28 ans, s'élança complètement nue, à travers le village, en dansant et en criant. Un médecin appelé sur-le-champ, put neutraliser à temps les effets du poison et aujourd'hui tout le monde est hors de danger.

— Les feuilles des départements sont remplies de détails sur l'effroyable tempête du 1^{er} novembre. Voici ce que nous lisons dans le *Journal du Havre* du 2:

« La journée de la Toussaint a été marquée, sur nos côtes, par un coup de vent d'une violence tout exceptionnelle. Les marins qui fréquentent depuis leur enfance nos parages, estiment qu'il y a bien vingt-cinq ou trente ans qu'ils n'ont pas éprouvé ici un ouragan semblable à celui d'hier pour la durée comme pour la force.

« Les vents d'ouest ont soufflé du matin au soir en foudre. La marée a été, par conséquent très forte, et a occasionné, de divers côtés, des dégâts dont l'importance n'est pas encore bien connue. Les pas qui protègent les chantiers et les établissements de bains, du côté du Perrey, ont été enlevés ou bouleversés, ainsi que les épis sur la plage de S^t-Adresse.

« Au commencement de la tempête, un certain nombre de navires amarrés au quai Lamblardie, dans le bassin du Commerce, sont partis en dérive.

« On aura une idée de la force des bourrasques, par ce fait qu'une dame passant sur le quai d'Orléans s'est trouvée littéralement soulevée par le vent, qui s'engouffrait dans ses vêtements. Sans un préposé des douanes qui l'a retenue à temps, elle était irrésistiblement entraînée dans le bassin du Commerce.

« Sous la porte du Perrey il y avait un tourbillon que les promeneurs avaient peine à franchir pour se rendre sur la jetée, et où les dames surtout ne pouvaient s'aventurer sans de minutieuses précautions pour maintenir en bon ordre les plis de leurs vêtements.

« Une dame accompagnée de son mari avait réussi, à l'heure de la pleine mer, à parvenir au pied du phare, tous les deux ont été renversés par un énorme paquet de mer sous lequel ils ont un instant disparu.

« Les lames qui déferlaient avec tant de rage ont apporté sur la jetée une masse considérable de sables et de galets.

« Dans l'intérieur de la ville, des cheminées et des toitures en grand nombre ont été enlomagées.

« Un mur de 25 mètres de longueur sur 4 mètres de hauteur s'est écroulé. Tous ces dégâts sont évalués à près de 5,000 francs.

« Du côté de la Hève, l'orage a cruellement sévi. La toiture et la corniche de la chapelle de Notre-Dame-des-Flots ont été enlevées en partie. Des deux tourelles qui s'élevaient sur la maison du chapelain, l'une est tombée, l'autre est sur le point d'en faire autant. Le mât de signaux de Bléville a été brisé par une bourrasque. Sur la plage on trouve des débris de diverses natures, et plusieurs, malheureusement, qui paraissent provenir de récents naufrages. »

« A Rouen, l'ouragan s'est déchaîné avec non moins de furie, et y a causé des dégâts considérables.

« Les dommages occasionnés par la tempête aux bâtiments de l'exposition sont surtout à regretter. Pendant la nuit, la partie de la toiture qui correspond à l'extrémité de la galerie de la troisième classe a été effondrée. Sur plusieurs points, la couverture en cuir-toile de Darnétal a été déchirée et arrachée.

« A Caudebec, la Seine a présenté pendant plus de vingt-quatre heures l'aspect d'une mer agitée. Le flot s'est élevé de un mètre 20 centimètres plus haut que dans les plus fortes marées. Dans le voisinage d'Yvetot, il s'est produit pendant quelques instants comme une raréfaction dans l'atmosphère qui rendait la respiration difficile. Des pommiers en grand nombre ont été déracinés, des meules de fourrages dispersées,

sane altérée de vengeance, acheté des traitres, assassiné l'innocence, violé les droits sacrés de l'hospitalité, et levé, par un noir forfait, le poignard contre celle qui vous a ouvert sa maison avec confiance; et, pour couronner l'œuvre, vous avez fait de ce palais une prison pour elle et pour ceux qui lui sont fidèles!

Les joues de Philippe se couvrent d'une sombre rougeur, de colère ou de honte? C'est ce qu'il est difficile de distinguer. Tout son corps tremble et trahit son agitation intérieure; cependant, au bout de quelques instants, il répond avec fermeté:

— Si un homme osait porter une pareille accusation contre Philippe de Bourgogne, mon glaive lui donnerait la réponse qu'il mérite. Mais je la pardonne à votre douleur, je vais même chercher à la réfuter. Je ne sais ce que vous entendez par une courtisane perfide; votre mariage clandestin m'a été annoncé par une main inconnue, et vous ne pouvez m'en vouloir d'être venu à cette nouvelle, pour m'assurer par moi-même de sa véracité, pour veiller à l'accomplissement de votre promesse, pour prévenir votre parjure et votre dégradation et pour vous garantir du reproche d'avoir provoqué par votre folie une nouvelle guerre civile.

— Ainsi, auprès du cadot de mon époux et du cadavre sanglant de mon amie, je devrais encore vous remercier de votre tendre sollicitude pour mon bonheur? demande Jacqueline avec amertume.

Et Philippe répond, en montrant le cercueil:

— L'homme qui a commis cette horrible accusation expiera dans l'exil son excès de zèle, et le cadot de Borseele s'ouvrira dès l'instant que vous renoncerez à lui...

— Jamais! s'écrie vivement Jacqueline, plutôt...

Mais Philippe ne la laisse pas achever, lui expose de nouveau tous les motifs de sa conduite, et lui rappelle les devoirs que lui impose sa qualité de souveraine.

— Et que m'importe tout cela? dit Jacqueline, lorsqu'il a enfin terminé le long discours qu'elle n'a écouté qu'avec une impatience toujours croissante.

— Votre sort et celui de votre peuple sont en vos propres mains, répond le duc: la couronne ou votre époux; les deux ne peuvent marcher ensemble! Vous avez à opter.

— Oh! le choix est facile! reprend Jacqueline avec vivacité.

Mais Philippe l'interrompt de rechef.

— Pas en ce moment, dit-il avec calme, pas en ce moment où la passion vous exalte, afin que je n'encoure pas le reproche de vous avoir fait agir avec précipitation dans mon propre intérêt.

Puis il s'éloigne.
— L'hypocrite! dit avec humeur la princesse profondément affligée.

Et l'expression d'une amère ironie se répand sur ses traits ordinairement si doux.

XV

Dans le sombre cachot que la politique jalouse de Philippe lui a assigné, l'infortuné Borseele attend avec résignation sa mort prochaine, car il sent bien que l'ambition de Philippe ne peut souffrir à côté de lui le rival, ni son orgueil blessé, l'homme devant lequel il a tremblé en secret; il ne se dissimule donc pas que ce sera

probablement une fin violente qui viendra briser ses chaînes.

Borseele n'a jamais tremblé devant la mort, souvent il l'a affrontée avec témérité et même désirée, alors que la vie lui apparaissait encore sans amour et sans espoir; mais à présent qu'il chérit l'existence dont il a savouré les suprêmes délices à côté de celle qu'il idolâtre, il trouve bien cruel de tendre la main à cette ancienne amie, qui s'approche d'ailleurs sous une forme si hideuse; il ne va pas mourir comme le héros sur le champ de bataille, ni comme le père de famille au milieu de siens, c'est la coupe empoisonnée ou l'échafaud qu'il a en perspective, et, au milieu des horribles tableaux qui se présentent à son imagination surexcitée, apparaît la pâle image de son épouse au désespoir. Avec quelle passion il songe à elle! Si seulement il pouvait la voir encore une fois, lui faire entendre un dernier adieu et quelques paroles de consolation!

Mais, vain désir! — Le cœur du géolier est froid et dur comme les pesants verrous de son cachot; la douleur de Borseele ne le touche pas, son or ne l'éblouit pas, et l'on refuse au prisonnier jusqu'à la consolation d'avoir des nouvelles de la santé de Jacqueline. L'infortuné a déjà passé deux mortelles semaines dans les mille tortures des souffrances de l'âme; le sombre gardien apparaît pour la quinzième fois et place silencieusement, comme d'ordinaire, le chétif repas du prisonnier sur la grossière table de chêne. Pour la quinzième fois, Franz demande inutilement des nouvelles de son épouse chérie. Enfin le désespoir s'empare de lui, il se précipite sur le géolier, lui saisit les deux mains avec une force de géant:

— Tu ne bougeras pas d'ici que tu ne me

répondes et que je sache comment mon sort se décidera, lui dit-il résolument.

— Demain, réplique l'autre avec un ricanelement affreux.

Et il se débarrasse de l'étreinte vigoureuse du chevalier avec la même facilité que s'il eût lutté contre un enfant, et la lourde porte se ferme en criant derrière lui.

— Demain donc? répète Franz. Comment interpréter ces mots? Le muet parlera-t-il demain, ou ma dernière heure est-elle si près de sonner?

Ferme et résolu d'être préparé à tout événement, il porte un dernier regard rétrospectif sur son beau passé, et glisse dans son anneau nuptial un nœud de ruban vert — qu'il conservait comme un premier témoignage de la faveur de Jacqueline — afin de pouvoir lui envoyer un dernier souvenir par la restitution de ces gages: puis son esprit s'élance vers l'autre vie, si belle, dont la sérénité céleste dissipe les terreurs du tombeau.

Enfin les chants du coq annoncent que le jour va poindre; la lueur de l'aurore pénètre par l'étroite fenêtre du cachot, le premier rayon du soleil vacille sur les murs noircis, le silence de la nuit fait place à l'activité du jour qui se manifeste par un bruit lointain, et des pas retentissants annoncent à Borseele que l'instant décisif est venu. Il se lève pour aller au-devant de ses bourreaux. Tout à coup la porte s'ouvre, et Jacqueline, s'élançant du milieu d'une garde de Bourguignons, le visage enflammé d'amour, vole dans les bras de son époux.

Franz la tient embrassée dans un muet ravissement qui s'évanouit bientôt devant son inquiétude sur le sort de sa bien-aimée.

— Au nom de Dieu, Jacqueline, que s'est-il